Identification du « Cérite » d'Adanson

Par E. Fischer-Piette et P.-H. Fischer.

En 1757, dans son « Histoire naturelle du Sénégal » (p. 82 ; p. 152), Adanson a employé le nom *Cerithium*, qui se trouve déjà dans Fabius Columna, et que Bruguière à son tour a utilisé en 1789. Sous ce vocable générique, Adanson a groupé 6 espèces numérotées de 1 à 6 : le Popel, le Cérite, le Goumier, le Dégon, le Ligar, le Mésal.

Le Cérite (p. 155 ; pl. 10) est resté jusqu'à ce jour une coquille énigmatique, qui a posé des problèmes non résolus, d'une part au point de vue générique, d'autre part au point de vue de la faune du Sénégal où on n'a jamais rien retrouvé qui lui ressemble.

Pour Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus (Moll. mar. Roussillon, I, p. 198), l'espèce que Bruguière a nommée *Cerithium Adansoni* est bien le « Cérite » d'Adanson.

Cossmann (Essai de Paléoconchologie comparée, 7e livraison, 1906, p. 65 à 67) est d'un autre avis. Il traite longuement du genre « *Cerithium*, Bruguière, 1789, *non* Cérite, Adanson 1757, *quod est forsan Potamides* ». « Si l'on se reporte à l'ouvrage d'Adanson... on constate que le « Cérite » est une coquille pyraziforme, provenant de «la vase de la Gambie » et qui ne ressemble à aucune forme marine connue. Il est donc inadmissible d'en faire le type d'un genre marin, tel que *Cerithium*, et surtout de l'identifier avec le groupe de *Cerithium vulgatum*. La plupart des échantillons étiquetés *Cer. Adansoni* dans les collections... ne ressemblent aucunement à la figure du Cérite d'Adanson... ». Pour permettre d'en juger, Cossmann reproduit (pl. I, fig. 3-4) la figure d'Adanson ; et il ajoute : « Si l'on tenait à ressusciter le Cérite, il faudrait alors appliquer le vocable *Cerithium*... aux *Pyrazus*... et créer un nouveau nom générique pour *Cerith. nodulosum* Brug. ». Il rejette évidemment cette solution, le « Cérite » étant une coquille « mal figurée, non retrouvée ».

Pourtant, depuis lors, L. Vignal (Notes sur la section *Cerithium* sensu stricto, *Journ. de Conchyliologie*, LXVIII, 1923, p. 15-16) admettait, comme les auteurs des « Mollusques du Roussillon », que le Cérite d'Adanson devait être identifié au *Cerithium Adansoni* Brug.

Or la vérité diffère de l'une et de l'autre de ces opinions.

Dans la collection des coquilles d'Adanson, que M. H. de Rocquigny-Adanson a bien voulu remettre entre nos mains pour être donnée au Muséum, nous avons eu la satisfaction de trouver un échantillon qui constitue sans doute aucun le type du « Cérite ».

La coquille dont nous parlons (dont on trouvera la figuration dans l'ouvrage que nous préparons sur l'ensemble de cette collection) mesure 56 mm. × 30 mm., ce qui correspond aux dimensions indiquées par l'auteur (p. 155). « Deux pouces de longueur et une fois moins de largeur », ce qui ferait 54 mm. × 27 mm. Lorsqu'on la place sur la figure (pl. 10, Cérite 2), les contours se superposent à peu près. Quant aux détails de l'ornementation, ils sont fort mal dessinés mais se reconnaissent cependant sans difficulté.

La coquille porte, sur l'ouverture et sur la dernière spire, l'inscription suivante de la main d'Adanson :

2492
Cérite 2
Sénégal.

Or on sait que le Cérite 2 d'Adanson est précisément le *Cerithium* Cerite.

De plus, c'est sous ce même nombre 2492 qu'Adanson a enregistré de sa main le Cérite du Sénégal dans le catalogue manuscrit de son cabinet, que M. le Professeur Chevalier a bien voulu nous prêter.

A vrai dire, sur la coquille on croit d'abord lire : 2493 ; mais en fait l'inscription a reçu la surcharge suivante : 16— (Adanson a visiblement remanié ses collections), et le tiret suivant le 16 est venu barrer le 2 et lui donner l'apparence d'un 3. La différence d'intensité des encres ne laisse aucun doute.

Dans le manuscrit d'Adanson, le nombre 2493 correspond d'ailleurs à une espèce bien différente et beaucoup plus petite, donnée de la Martinique et non du Sénégal.

Le « Cérite » n'est nullement un *Pyrazus*. C'est un *Cerithium* sensu stricto au sens de Vignal. Mais ce n'est pas le *Cerithium Adansoni* Brug. Nous avons tenu à examiner les *C. Adansoni* de la collection de M. Vignal. Tous correctement déterminés, ils n'ont rien de commun avec la coquille qui nous occupe.

Le Cérite « du Sénégal » est un *Cerithium erythraeonense* Lamk.

Nous laissons de côté la question de savoir si le *C. erythraeonense* n'est qu'une variété du *C. nodulosum* Brug. Quoiqu'il en soit, il s'agit d'une forme de l'Océan Indien (Mer Rouge à Madagascar). En dehors d'Adanson elle n'a jamais été citée de l'Afrique occidentale. Comment expliquer qu'elle figure dans l' « Histoire naturelle du Sénégal » ? Le texte d'Adanson (p. 156) précise son gise-

ment de telle façon [1], qu'il semblerait normal de croire qu'il l'y a effectivement trouvée.

Pourtant nous nous permettons d'en douter. Le problème à notre avis n'est pas différent de celui du « Sunet », que nous avons traité antérieurement (*Journ. de Conchyliologie*, vol. 83, 1939, p. 163). Le cas du Cérite nous confirme dans l'idée que, lorsqu'Adanson a écrit son Histoire Naturelle du Sénégal, il s'était produit des mélanges, dans ses collections, entre les récoltes rapportées par lui du Sénégal, et les nombreux exemplaires qu'il avait reçus d'autres contrées.

Laboratoire de Malacologie du Muséum.

1. « Cette espèce vit aussi dans la vase ; mais on ne la voit qu'en petite quantité dans la vase du fleuve Gambie, vis-à-vis le comptoir d'Albreda. »